

Données médicales partagées et échangées

Événements indésirables évitables : Quelques chiffres

“ Au cours des différents congrès auxquels je participe, il m’arrive encore de rencontrer des professionnels de santé, rares heureusement, qui se posent la question de l’utilité et des raisons pour lesquelles des fonds publics sont investis dans les plateformes de services e-santé qui permettent d’échanger et partager les données médicales.

Par chance, tout au long de ma carrière, j’ai eu le bonheur de travailler avec des médecins, des infirmiers... qui étaient demandeurs et porteurs de solutions innovantes de partage de l’information correspondant à leurs métiers, et capables d’entraîner dans leurs sillages d’autres professionnels de santé.

Certes, il y a des échecs dans ce type de projets. Mais également de nombreuses réussites, en particulier dans les coordinations régionales de soins, proches du terrain. Si on analyse les causes des échecs, elles sont pratiquement toujours liées à la gestion du projet, car à la question posée aux professionnels de santé ou aux patients : “Souhaitez-vous travailler avec de bons outils informatiques, rapides, évitant que vos patients ne décèdent ou se retrouvent inutilement à l’hôpital ?”, que ce soit les soignants ou les soignés, de mémoire, je n’ai jamais rencontré de personnes qui ne le souhaitent pas. Force est de constater que les professionnels de santé se rendent souvent le soir, après le travail, dans des réunions d’informations, débattent, posent des questions sur le thème, ce qui démontre bien leur intérêt pour le sujet.

Selon l’enquête ENEIS (Enquête Nationale sur les Événements Indésirables graves associés aux Soins) effectuée par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques) (<http://drees.social-sante.gouv.fr>), nous constatons que le nombre d’accidents liés à des événements



Hervé Barge
Directeur Général
Agence eSanté Luxembourg

indésirables graves (EIG) est toujours important. Selon les auteurs de l’étude, ce serait entre 275.000 et 395.000 EIG par an qui surviendraient, ceci uniquement en France. Les chiffres des autres pays sont proportionnellement identiques, en particulier, le nombre de décès évitables. Ce qui est très préoccupant. J’ai échangé sur le sujet avec le Dr Eric Faucompré, ancien Directeur médical du Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble. Il a rédigé un rapport de synthèse sur les EIG dont les conclusions de son travail confirment bien le problème. Il m’a donc autorisé à le publier sur notre portail pour ceux qui souhaitent obtenir des informations statistiques plus complètes et concentrées dans un même document. Dans ses conclusions, l’auteur indique clairement l’utilité de mieux coordonner les données des soins pour lutter contre ces EIG. (Pour accéder au rapport, cliquez ici)

Le docteur Eric Faucompré a un parcours intéressant. Il est d’une part médecin et il a exercé réellement de nombreuses années comme médecin généraliste en secteur libéral. Il a également une bonne connaissance des problématiques avec une vision Assurance-Maladie, et a finalement complété son parcours par des compétences juridiques. Il a passé un doctorat en droit et ses domaines de spécialités sont le droit médical, droit des établissements de santé et le droit des patients.

Je partage l’avis du Dr Faucompré, que des travaux internationaux pour élaborer des référentiels et méthodologies communes entre les pays permettraient une meilleure cohérence et lisibilité dans la restitution des chiffres que l’auteur a trouvés pour réaliser son enquête. Pour ma part, ces chiffres sont de toute façon suffisamment significatifs pour justifier une grande partie des travaux que nous menons depuis plusieurs années, et la mobilisation de l’ensemble des acteurs du secteur de la santé. ”